Propositions d'avis des représentants du personnel sur la charte télétravail

CT du 28 Février 2022

PROPOSITIONS D'AVIS PRÉSENTÉS PAR LA CGT-SUD

> *« Vu le préambule ainsi que l'absence de moyens engagés à l'article 9 pour assurer l'ergonomie du poste de télétravail, et ce malgré le risque important de TMS révélé par l'enquête RETEX (RETour d'EXpérience sur la période de confinement),*
> *Le CT affirme que le télétravail présente des risques d'isolement, de troubles musculo - squelettiques (TMS), organisationnels, renforce les inégalités F/H et qu'en conséquence le télétravail ne relève pas de la QVT. »*

4 votes Pour (1 FSU, 3 CGT-SUD)
5 votes Contre (4 SNPTES, 1 UNSA)
Un avis défavorable est rendu.

> *« Vu l'article 2,*
> *Le CT affirme que le télétravail ne doit entraîner aucun surcoût pour les agents.*
> *Le CT recommande la mise en place d'une indemnité télétravail qui couvre les frais engendrés par le télétravail au domicile de l'agent (électricité, gaz, eau etc.). »*

4 votes Pour (1 FSU, 3 CGT-SUD)
5 Abstentions (4 SNPTES, 1 UNSA)
En l'absence de majorité, l'avis est réputé avoir été donné.

> *« Vu l'article 2,*
> *Le CT recommande de réduire de 2h le temps de travail hebdomadaire des personnels qui ne sont pas éligible au télétravail. »*

4 votes Pour (1 FSU, 3 CGT-SUD)
4 votes Contre (3 SNPTES, 1 UNSA)
1 Abstention (1 SNPTES)
En l'absence de majorité, l'avis est réputé avoir été donné.

> *« Vu l'article 3 et l'absence de recul sur de possibles risques sociaux -organisationnels, Le CT recommande de préciser que, conformément au décret, l'UCBL peut autoriser jusqu'à 3 jours de télétravail hebdomadaire mais privilégiera les demandes de 1 voire 2 jours. »*

6 votes Pour (1 FSU, 3 CGT-SUD, 2 SNPTES)
3 votes Contre (2 SNPTES, 1 UNSA)
Un avis favorable est rendu.

> *« Le CT recommande un bilan annuel du télétravail, en CT et CHSCT, s'appuyant a minima sur un questionnaire élaboré en GT et approuvé par le CHSCT. »*

9 votes Pour (3 CGT-Sud, 1 FSU, 4 SNPTES et 1 UNSA)
Un avis favorable unanime est rendu.

« Vu l'article 6 et le caractère potentiellement discriminant de l'existence ou de la qualité de l'accès à l'internet depuis le domicile de l'agent, le CT recommande de :
- proposer aux agents dont le débit internet serait insuffisant de refaire un test avec une clé 3G/4G prêtée par l'UCBL ;
- considérer la demande éligible au télétravail si le test est concluant et fournir ce matériel aux agents. »

9 votes Pour (3 CGT-Sud, 1 FSU, 4 SNPTES et 1 UNSA)
Un avis favorable unanime est rendu.

« Vu l'article 7,
Le CT dénonce l'insuffisance des moyens donnés au CHSCT pour palier l'accroissemen t des difficultés à exercer ses missions. Ces difficultés existaient avant la mise en place du télétravail du fait du nombre (14) et de la dispersion géographique des sites (sur 3 départements) de l'UCBL. »

9 votes Pour (3 CGT-Sud, 1 FSU, 4 SNPTES et 1 UNSA)
Un avis favorable unanime est rendu.

« Vu l'article 7,
Le CT affirme que tout accident au domicile dans le cadre du télétravail est présumé imputable au service et recommande la suppression de la phrase qui fait porter à l'agent.e la charge de la preuve que son accident est imputable à son activité professionnelle. »

4 votes Pour (1 FSU, 3 CGT-SUD)
4 votes Contre (3 SNPTES, 1 UNSA)
1 Abstention (1 SNPTES)
En l'absence de majorité, l'avis est réputé avoir été donné.

« Vu l'article 9,
Le CT recommande de mettre à disposition, notamment, des fauteuils ergonomiques et un écran externe. »

4 votes Pour (1 FSU, 3 CGT-SUD)
3 votes Contre (3 SNPTES)
2 Abstention (1 SNPTES, 1 UNSA)
En l'absence de majorité, l'avis est réputé avoir été donné.

« Vu l'article 10,
Le CT recommande que la suspension provisoire du télétravail, ainsi que la situation exceptionnelle d'un agent rappelé sur son lieu de travail, soient motivées par des nécessités de service dûment justifiées. »

4 votes Pour (1 FSU, 3 CGT-SUD)
5 Abstention (4 SNPTES, 1 UNSA)
En l'absence de majorité, l'avis est réputé avoir été donné.

« Vu l'article 10 bis,
Le CT recommande de préciser que l'autorisation temporaire de télétravail relève également d'une demande de l'agent. »

5 votes Pour (1 FSU, 3 CGT-SUD, 1 SNPTES)
4 Abstentions (3 SNPTES, 1 UNSA)
Un avis favorable est rendu.

« Le CT recommande qu'une réflexion ait lieu sur la faisabilité et les effets de la mise en place du titre restaurant qui aurait pour but de compenser les journées en télétravail ou en travail à distance ainsi que les inégalités liées à la diversité de l'offre de restauration sur l'ensemble des sites de l'UCBL. »

5 votes Pour (1 FSU, 3 CGT-SUD, 1 SNPTES)
4 Abstentions (3 SNPTES, 1 UNSA)
Un avis favorable est rendu.

PROPOSITIONS D'AVIS PRÉSENTÉS PAR L'UNSA ÉDUCATION (AI UNSA ET SNPTES UNSA)

« Le télétravail participe à l'amélioration de la qualité de vie des personnels. »

5 votes Pour (4 SNPTES, 1 UNSA)
2 votes Contre (2 CGT-SUD)
2 Abstentions (1 FSU, 1 CGT-SUD)
Un avis favorable est rendu.

« De manière globale, les principales propositions d'évolution du dispositif télétravail issues du GT sont validées par le CT.
L'UNSA Education demande à l'UCBL de respecter la réglementation et le décret en cours relatif au télétravail.
La réglementation prévoit la possibilité d'aller jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine.
La Charte de l'UCBL ne propose que la possibilité d'aller jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine.
Le CT demande à ce que la Charte entre en conformité avec la réglementation et permettre la possibilité de demander jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine. Les demandes de télétravail restent soumises à l'avis du responsable hiérarchique et aux nécessités de service.
L'autorisation de télétravail doit être en cohérence avec la nécessité d'une continuité de service public, la cohésion des équipes, la répartition des missions entre les agents notamment.
Il faut modifier en ce sens la Charte télétravail de l'UCBL en autorisant :
- possibilité de 3 jours de télétravail par semaine
- possibilité de télétravail parmi les 5 jours ouvrés de la semaine »

9 votes Pour (3 CGT-Sud, 1 FSU, 4 SNPTES et 1 UNSA)
Un avis favorable unanime est rendu.

« Le CT demande un élargissement des possibilités de demande hors campagne pour situation exceptionnelle et non uniquement les situations liées aux raisons de santé, handicap ou grossesse. »

9 votes Pour (3 CGT-Sud, 1 FSU, 4 SNPTES et 1 UNSA)
Un avis favorable unanime est rendu.

« Le CT demande à ce qu'en cas de changement de postes au sein de l'UCBL en cours d'année, l'agent puisse conserver son télétravail sous couvert de l'avis du nouveau responsable hiérarchique. »

9 votes Pour (3 CGT-Sud, 1 FSU, 4 SNPTES et 1 UNSA)
Un avis favorable unanime est rendu.

« Le CT demande à ce que les procédures de travail mises en place par l'UCBL soient davantage dématérialisées, permettant ainsi un meilleur équilibre des missions entre les télétravailleurs et les travailleurs en présentiel. »

5 votes Pour (4 SNPTES, 1 UNSA)
4 Abstentions (1 FSU, 3 CGT-SUD)
Un avis favorable est rendu.